



RÈGLEMENT DU MAD'TRAIL

ÉDITION 2022

Présentation

Le MAD'TRAIL est un évènement sportif de type trail évoluant en pleine nature et comportant plusieurs épreuves. L'organisation administrative dépend du club de ski de Valmorel, association loi 1901 à caractère sportif. Le pilotage, l'animation et l'évaluation dépendent du pôle évènementiel sportif de la communauté de communes des vallées d'Aigueblanche (CCVA). Chaque épreuve se déroule en une seule fois et en un temps limité, excepté le combiné « Crève-Tête ».

Les départs seront donnés de la station de Valmorel située sur la commune des Avanchers-Valmorel les 16 et 17 juillet 2022. Le Mad'trail comporte 6 épreuves :

- Le K.V de Crève-Tête distant de 3 kms pour 1000 D+
- Le « Crève-Tête » distant de 16 kms pour 1000 D+
- Le « Roche Blanche » distant de 28 kms pour 1710 D+
- Le « Marathon de La Lauzière » distant de 45 kms pour 2550 D+
- Le « Mad'Trail » distant de 63 kms et 3900 D+
- Le combiné « Crève-Tête »
Il consiste à participer au K.V de Crève-Tête le samedi 16 juillet 2022 et au «Crève-Tête » le dimanche 17 juillet 2022. Les deux temps seront cumulés et donneront lieu au classement du combiné « Crève-Tête ».

Le K.V. de Crève-Tête est la deuxième étape du challenge des K.V. des Vallées d'Aigueblanche. La première étape se déroule au K.V. de Pussy le 22 mai 2022 et la troisième et dernière étape se déroulera le 08 octobre 2022 dans le cadre de l'EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche (ETVA).

Conditions de participation

Le fait de participer au Mad'Trail implique l'acceptation du présent règlement et oblige le participant à avoir une préparation physique et un état de santé lui permettant d'effectuer le parcours pour lequel il s'est inscrit en pleine conscience.

Cette préparation devra lui permettre de savoir gérer les problèmes physiques, mentaux découlant de conditions météorologiques difficiles entraînant une grande fatigue, des douleurs musculaires ou articulaires ou toutes autres petites blessures.

Le K.V de Crève-Tête (3 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés avant le 31/12/2006 et plus (catégorie Cadet à Master 10).

Le « Crève-Tête » (16 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés avant le 31/12/2004 et plus (catégorie Junior à Master 10).

Le « Roche Blanche » (28 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés avant le 31/12/2002 et plus (catégorie Espoir à Master 10).

Le « Marathon de La Lauzière » (45 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés avant le 31/12/2002 et plus (catégorie Espoir à Master 10).

Le « Mad'Trail » (63 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés avant le 31/12/2002 et plus (catégorie Espoir à Master 10).

Inscriptions

L'épreuve est ouverte à toute personne qui aura remis à l'organisation :

- Soit une copie d'une licence en cours de validité de l'une des fédérations sportives suivantes : FFA (Fédération Française d'Athlétisme), FFME (Fédération Française de Montagne et Escalade), FFCAM (Fédération française des clubs alpins et de montagne), FFTri (Fédération Française de Triathlon).
- Soit une copie d'un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

L'organisation ne pourra pas faire de copie le jour de l'épreuve. Les documents remis ne seront pas restitués. Aucune décharge ne sera acceptée.

Elles se font directement dans les conditions écrites que vous trouverez en consultant le site de l'épreuve www.madtrail.com

Les inscriptions en ligne seront possibles jusqu'au jeudi 14 juillet 2022 à 23h59.
Des inscriptions seront possibles (sous réserve des disponibilités de dossards) sur place le :

- vendredi 15 juillet à partir de 17h00 jusqu'à 20h00 à la salle Rencontre et Musique à Valmorel
- samedi 16 juillet de 9h00 à 14h00 à la salle Rencontre et Musique à Valmorel
- dimanche 17 juillet de 3h15 à 9h00 à la salle Rencontre et Musique à Valmorel

Annulation et remboursement d'une inscription

Toute annulation d'inscription doit être faite par courrier (CCVA - Pôle Évènementiel sportif – 40 chemin des Loisirs - 73260 Grand-Aigueblanche) avec un certificat médical joint. Aucun désistement n'est enregistré par mail ou téléphone. L'annulation devra être faite avant le 16 juin 2022.

Le montant du remboursement sera de 50 % du prix payé hors frais d'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué avant début septembre 2022.

COVID-19

En cas d'annulation liée à la COVID-19 et à la suite d'une décision des autorités compétentes, le montant du remboursement sera de 100 % du tarif hors frais d'inscription. Les modalités de remboursement feront l'objet d'une communication spécifique.

Les épreuves

Le MAD'TRAIL : Environ 63 kms, 3900 D+, comprenant 3 barrières horaires et un temps limite de 15h00. Le départ sera donné à 4h00 le 17 juillet 2022.

Le MARATHON DE LA LAUZIÈRE : Environ 45 kms, 2550 D+, comprenant 2 barrières horaires, et un temps limite de 10h30. Le départ sera donné à 6h00 le 17 juillet 2022.

Le « CREVE-TÊTE » : Environ 16 kms, 1000 D+ ne comportant pas de barrière horaire ni de temps limite. Le départ sera donné à 9h45 le 17 juillet 2022.

Le « ROCHE BLANCHE » : Environ 28 kms, 1710 D+ comprenant une barrière horaire et un temps limite de 7h00. Le départ sera donné à 8h00 le dimanche 17 juillet 2022.

Le K.V DE « CREVE-TÊTE » : Environ 3 kms, 1000 D+ ne comportant pas de barrière horaire ni de temps limite. Le départ sera donné à 9h30 le 16 juillet 2022.

LE COMBINÉ « CREVE-TÊTE » : K.V de Crève-tête + la « Crève-Tête » : Les départs sont aux mêmes horaires que ceux indiqués dans les épreuves décrites ci-dessus.

Retrait des dossards/Inscription sur place

Les retraits de dossards et les inscriptions sur place (sous réserve de disponibilités de dossards) se feront à la salle Rencontre et Musique à Valmorel aux jours et horaires suivants :

- Le vendredi 15 juillet 2022 de 17h00 à 20h00
- Le samedi 16 juillet 2022 de 9h00 à 14h00
- Le dimanche 17 juillet 2022 de 3h15 à 9h00

Le dossard doit être visible en toutes circonstances. Il peut être porté soit à la cuisse soit à la poitrine. **Prévoir des épingles**. Une caution pourra être demandée lors de la prise du matériel de chronométrage.

En cas de non-départ du participant, il est demandé à ce que le dossard ainsi que le matériel de chronométrage soient remis le plus rapidement possible à une personne de l'organisation, afin de ne pas rechercher inutilement des participants sur le parcours qui n'auraient pas pris le départ.

Assurance

La CCVA a souscrit une assurance RC pour la durée de l'épreuve.

Individuelle accident :

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance Individuelle Accident qui couvre les frais de recherche et d'évacuation en France.

Douches

Aucun service de douches n'est organisé.

Matériel / Equipement

Obligatoire : Pour le Marathon de La Lauzière, le Mad'Trail, le « Roche Blanche » et le « Crève-Tête »

1 sifflet, une couverture de survie et un coupe-vent.

Les bâtons de marche sont autorisés.

Téléphone portable (numéros du P.C. course et secours fournis dans le « welcome bag »).

Réserve d'eau de 1 litre minimum.

Réserve alimentaire (barres de céréales par exemple).

Abandon/Rapatriement

Abandon :

Tout concurrent peut abandonner s'il le souhaite. Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle ou de ravitaillement. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide son dossard. L'organisation peut aussi décider de stopper un

concurrent visiblement défaillant. Dans ce cas, l'organisation se dégage de toutes responsabilités de l'ensemble des conséquences liées à la décision de continuer la course prise par le concurrent.

S'il se trouve dans l'incapacité de rejoindre un point de contrôle, il mettra tout en œuvre pour alerter l'organisation de son positionnement afin que celle-ci prenne les décisions appropriées.

Rapatriement :

Le rapatriement sera décidé en lien avec le P.C. course et sera organisé par les responsables de la course s'ils jugent nécessaire de le mettre en œuvre. Tous les concurrents refusant le rapatriement décidé par les organisateurs en continuant la course, le feront sous leur entière responsabilité.

Le coureur ne sera plus alors sous le contrôle de l'organisation.

Deux points de rapatriement seront opérationnels :

- **Mad'Trail** : Au col de La Madeleine (Km 30.5) et au col du Gollet (Km 48)
- **Marathon de La Lauzière** : A Celliers-Dessus (Km 23.3 ; Km 35.2)
- **Roche Blanche** : Au col du Gollet (Km 13)

Sécurité / assistance médicale

Le dispositif prévisionnel de sécurité (D.S.P) sera visible avant le début de la course sous forme d'affichage. Il est en cours de fabrication.

Modification du parcours ou des barrières horaires / Annulation de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, fort risque orageux, canicule...), le départ peut être reporté ou annulé.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours, de modifier les barrières horaires ou le parcours prévus initialement.

Disqualification

Un concurrent sera exclu de la course en cas de non-respect du règlement et des consignes de sécurité en refusant d'obtempérer à un ordre du directeur de course, d'un responsable de point de contrôle ou d'un médecin ou d'un secouriste.

L'organisation prendra des sanctions pour tout comportement inconvenant envers d'autres concurrents ou envers l'organisation. La tricherie (coupe de parcours, utilisation d'autres moyens de déplacement que la course à pied, etc...) et le non-respect de l'environnement sont des causes d'exclusion (jet de débris de la part des coureurs mais aussi des accompagnateurs).

Ravitaillement et poste de contrôle

- 6 ravitaillements et 3 points de contrôle pour le Mad'Trail.
- 4 ravitaillements et 2 points de contrôle pour le Marathon de la Lauzière.
- 3 ravitaillements et 2 points de contrôle pour le Roche Blanche.
- 1 point de ravitaillement et un point de contrôle pour le Crève-Tête.
- 1 point de ravitaillement et un point de contrôle pour le K.V. de Crève-Tête.

Des points de contrôle inopinés seront en place tout au long du parcours.

Le Mad'Trail (63 kms) :

6 ravitaillements au km 13 ; 20.6 ; 30.5 ; 38.4 ; 48 et 59
3 points de contrôle au km 20.6 ; 50 et 59

Le Marathon de la Lauzière (45 Kms) :

4 ravitaillements au km 6.9 ; 16 ; 26.9 et 35.2
4 points de contrôle au km 7.8 ; 16 ; 23.5 et 35.2

Le Roche Blanche (28 Kms) :

3 ravitaillements au km 7 ; 13 et 24
2 points de contrôle au km 7 et km 14.4

Le Crève-Tête (16 Kms) :

1 ravitaillement au km 6.9
2 points de contrôle au 6.9 et 12.4

K.V de Crève-Tête (3 Kms) :

1 ravitaillement léger à l'arrivée

Temps maximum autorisé et barrières horaires

Le Mad'Trail : Départ 4h00 de Valmorel le 17/07/22

- Temps limite autorisé : 15h00
- 3 barrières horaires :
 - Passage avant 8h30 au km 20.5 (Pont Botto)
 - Passage avant 11h00 au km 30.5 (Col de la Madeleine)
 - Passage avant 15h30 au km 48 (Col du Gollet)

Le Marathon de La Lauzière : Départ 6h00 de Valmorel le 17/07/22

- Temps limite autorisé : 10h30
- 2 barrières horaires :
 - Passage avant 9h30 au km 16 (Valmorel)
 - Passage avant 14h00 au km 35.2 (Celliers-Dessus)

Le Roche Blanche : Départ 8h00 de Valmorel le 17/07/22

- Temps limite autorisé : 7h30
- 1 barrière horaire :
 - Passage avant 12h00 au km 13 (Col du Gollet)

Le Crève-Tête : Départ 9h45 le 17/07/22

Le K.V de Crève-Tête : Départ 9h30 le 16/07/22

Il n'y a pas de barrière horaire et de temps limite pour le « Crève-Tête » et pour le K.V. de Crève-Tête.

Lot de bienvenue et lot finisher

Lors de l'inscription, chaque concurrent devra renseigner des éléments concernant le cadeau de bienvenue. L'organisation s'engage à respecter les éléments fournis par chaque participant (ex : taille de tee-shirt...) si l'inscription est enregistrée avant le 30/04/2022 23h59. Après cette date, les cadeaux de bienvenue et/ou finisher pourraient ne pas correspondre aux renseignements fournis par le concurrent.

Les lots de bienvenue seront offerts à tous les participants.

Les lots finisher seront remis aux coureurs ayant terminé les courses suivantes :

Le « Mad'Trail », Le « Marathon de la Lauzière », le « Roche Blanche » et le « Crève-Tête ».

Les lots finisher seront remis uniquement sur présentation du dossard.

Palmarès

Le Palmarès des courses « Mad'Trail », « Marathon de la Lauzière », « Crève-Tête », « Roche Blanche » et le K.V. de Crève-Tête s'établira de la façon suivante :

Seront récompensés :

- 3 premiers scratch Homme et Femme
- Les premiers Homme et Femme de chaque catégorie. Pas de cumul possible.

Le palmarès du combiné « Crève-Tête » s'établira de la façon suivante :

- 3 premiers scratch Homme et Femme
- Le cumul sera possible avec les courses « Crève-Tête » et K.V de « Crève-tête »

Catégories récompensées

Les catégories récompensées sont les suivantes (selon les formats de course) :

- Cadets
- Juniors
- Espoirs
- Séniors/MO
- M1/M2
- M3/M4
- M5 et après

Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Il autorise sans réserve l'organisation et ses partenaires à communiquer sous forme de newsletters.

Conformément à la loi n° 78-17 « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès (article 34 à 38) de rectification et de suppression (article 26) des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous devez contacter l'organisation et ses partenaires. Vous pouvez également à tout moment demander à ne plus recevoir de mail.

* * * * *